

**Sélection de textes sur les
vécus matériels des
personnes LGBTI+ en taule**



Par le Front Révolutionnaire Anti-Patriarcal

 **fraprennes**

I : LGBTQI+phobie dans les milieux anticarcéraux :

Les Gouines et les Pédés veulent savoir... :

Une interview avec des prisonnières politiques lesbiennes :

Une interview de Linda Evans*, Laura Whitehorn* et Susan Rosenberg* par le QUISP (Queers United in Support of Political Prisoners). 1991.

QUISP : Je suis militant.e. Pourquoi je n'ai jamais entendu parler de vous avant ?

Laura : Je pense que c'est parce que pendant pas mal de temps, la « gauche » et les mouvements progressistes n'ont pas vraiment essayé de savoir qui était en prison – y compris les prisonnier.e.s politiques et les POWs* (prisonnier.e.s de guerre), mais pas seulement. Par exemple, combien de militant.e.s anti-sida savent combien il y a de prisonnier.e.s infecté.e.s et les conditions horribles dans lesquelles ils.elles vivent ? *...+ Combien d'écrivain.e.s et de gens de média dans nos mouvements essaient de soutenir les prisonnier.e.s gays et lesbien.ne.s que les porcs [policier.e.s, maton.ne.s, etc.] mettent souvent à la dure... En général, ce pays essaie de faire taire les prisonnier.e.s et de nous faire oublier des gens dehors. Dans le cas des prisonnier.e.s politiques, faut multiplier ça par X pour la simple raison que notre existence met en danger le fonctionnement tranquille et silencieux du système : notre existence montre que la grande démokkkratie est un mensonge. Le gouvernement ne veut pas que vous sachiez qui nous sommes – c'est pour cela qu'ils essaient autant de nous qualifier de « terroristes » et de « criminel.le.s ».

PAS DE PRISONNIERES OUBLIEES

Par Kevin Weaver :

LA TRANS/HOMOPHOBIE PARMIS LA COMMUNAUTE ACTIVISTE DES PRISONS :

Une des nouvelles manières dont des activistes abordent le système est de demander des droits pour les prisonnierEs transgenres. Illes sont une classe de prisonnierEs qui a toujours existé mais qui, comme les prisonnierEs gays, biEs, lesbiennes, ont été ignoréEs, maltraitéEs et oppriméEs, même parmi les prisonnierEs. L'animosité montrée envers ces prisonnierEs et la tentative de les invisibiliser va bien au-delà des murs des prisons et transparaît dans la société, où elles sont acceptables sous des formes de blagues stéréotypées sur la prison, mais pas vues comme concernant des êtres humains avec des droits.

Malheureusement, la communauté activiste des prisons a aussi joué un rôle dans ce problème inhérent au système judiciaire dans son entier, et dans la manière dont elle se comporte vis-à-vis des prisonnierEs "queers". Cela peut être une chose de défendre le frère dans le couloir de la mort, mais les "pédales, camionneuses et tantouses" sont livrées à elle-même ou n'existent pas. Une partie du problème dans la communauté des droits des prisonnierEs est son homophobie et sa transphobie incontestables. Beaucoup d'entre elleux pensent qu'illes sont au-delà de ça, quand en réalité illes n'y ont même pas réfléchi. Une part du problème réside dans les ancienNEs prisonnierEs qui font sortir le manque de respect envers les prisonnierEs queers, qu'illes ont appris ou perpétué en prison, à l'extérieur dans la communauté activiste qui à son tour les regarde comme des baromètres idéologiques sur comment l'activisme sur les prisons devrait avancer.

II : Processus judiciaire et LGBTQI+phobie

Communiqué suite au procès de Jennifer :

Publié le 11 juillet 2021 | Mis à jour le 21 juillet 2021

Jennifer est une femme trans incarcérée à la maison d'arrêt de Seysses depuis le mois de juin 2020. Jusqu'à présent, en tant que collectif de soutien, nous avons fait le choix de communiquer uniquement sur ses conditions de détention. Son procès a eu lieu au Tribunal de grande instance de Toulouse le 10 juin 2021, et aujourd'hui, nous souhaitons rendre public notre positionnement sur le fond de l'affaire et son traitement juridique. Ce communiqué fait suite au procès de Jennifer qui a eu lieu au Tribunal de Grande Instance de Toulouse le 10 juin 2021. Pour celles et ceux qui ne connaissent pas sa situation : Jennifer est une femme trans incarcérée à la maison d'arrêt de Seysses depuis le mois de juin 2020. Jusqu'à présent, en tant que collectif de soutien, nous avons fait le choix de communiquer uniquement sur ses conditions de détention. Pour rappel, elle a été placée à l'isolement dans la prison pour hommes pendant 9 mois, sur le seul motif de sa transidentité. L'accès aux parloirs a été très compliqué pour ses proches, l'accès aux produits de la prison aussi, elle attend toujours un lecteur DVD commandé en octobre. Notre priorité était donc – pour éviter des répercussions lors de son incarcération ou de son procès – de maintenir le lien avec elle et d'actionner tous les leviers possibles pour rendre son quotidien plus digne. Suite à son changement d'état civil, elle a été transférée à la Maison d'Arrêt pour Femmes, et nous continuons de nous mobiliser pour la soutenir sur le plan matériel et émotionnel.

Aujourd'hui, nous souhaitons rendre public notre positionnement sur le fond de l'affaire et son traitement juridique. Jennifer a été incarcérée après avoir poignardé son violeur dans la rue. La peine prononcée à son encontre : 5 ans d'emprisonnement dont 3 fermes, et près de 10 000€ d'indemnités à payer. Le message du tribunal est clair : c'est pas si grave si vous êtes violées, l'essentiel est que vous ne réagissiez surtout pas. En juin 2020, un homme viole Jennifer. Elle fait du travail du sexe, il lui demande une prestation, elle refuse. Il la frappe, la menace, la viole. Il lui vole ses affaires, son argent, son téléphone. Quelques jours plus tard, elle le reconnaît dans la rue. Elle crie « c'est lui qui m'a violée » et s'en

suit une bagarre à coups de couteaux, à la fin de laquelle le pronostic vital de l'homme est engagé. Alors que l'agresseur prétend que Jennifer l'aurait attaqué pour de l'argent, les témoins corroborent la version de Jennifer. Dans les faits, les téléphones de Jennifer et de l'agresseur ont été géolocalisés au même endroit : à l'adresse de l'agresseur. "Troublant" dit le président. Les magistrats ont convenu : nous ne sommes pas là pour débattre du viol. C'est pourtant le point de départ de ce qui l'a menée au tribunal ce jour-là. Les magistrats n'étaient pas là pour débattre du viol, mais nous en savons jusqu'aux motifs de la robe que portait Jennifer ce soir là.

Le Juge a souligné que Jennifer n'a pas été portée plainte au commissariat. Que pourrait-elle attendre d'un dépôt de plainte, si tant est qu'elle y avait eu accès ? Ses avocates l'ont expliqué : Jennifer a tenté de porter plainte à plusieurs reprises, depuis des années. Elles citent un ami : « C'était au moins une dizaine d'agressions par an pendant 15 ans. Au commissariat on nous insulte, on nous dit " les travelos sont de sortie ". Jennifer n'a jamais eu accès à la justice et à la réparation. » Inutile de préciser qu'aucune plainte n'a été prise. Jennifer est une femme trans travailleuse du sexe qui n'a jamais été prise au sérieux par la police et la justice quant aux violences qu'elle subit. Mais les magistrats ont convenu que ce n'était pas le lieu de parler du viol, lors du procès d'une femme qui a attaqué son violeur.

Comment ne pas faire le lien avec les affaires de Kessy, une jeune femme condamnée à 12 ans de prison pour avoir frappé un harceleur, lui causant involontairement la mort, et de Valérie, condamnée pour avoir tué son beau-père / mari suite à des années de violences sexuelles. Le positionnement de la justice est clair : criminaliser les femmes qui se défendent, alors que leur protection et la réparation du préjudice qu'elles ont subi n'ont jamais été assurées ; leur colère n'est pas acceptable, leur violence n'est pas acceptable, leur auto-défense n'est pas acceptable, leur vengeance n'est pas acceptable. Le viol de Jennifer n'était pas le sujet. Pourtant le viol est un crime, s'il fallait le rappeler.

Selon l'expertise psychiatrique de Jennifer, elle présenterait une dangerosité sociale et serait incapable de gérer sa colère sans passage à l'acte. Cette expertise psychiatrique s'aligne avec la rhétorique transmisogyne classique : les femmes trans seraient en fait des hommes déguisés en femmes, et donc à ce titre

seraient des usurpatrices dangereuses et violentes. Pendant tout le procès, les magistrats n'ont pas manqué une seule occasion de ramener Jennifer à son sexe assigné à la naissance, pour faire d'elle la coupable idéale, dangereuse et incontrôlable. Peu importe le fait que le point de départ de cette histoire est un viol, ce n'est pas son violeur qui est dangereux ni tous les auteurs des nombreuses agressions sexuelles qu'elle a vécues avant celle-ci. Selon l'expertise psychiatrique et le tribunal, c'est bien Jennifer qui est dangereuse.

Or, à la seule échelle de ces quatre heures de procès, elle n'a réagi ni au mépris, ni à la violence, ni à la déshumanisation qui lui ont été infligés. Parmi ces procédés, la transphobie crasse de mentionner son prénom assigné à la naissance, d'utiliser un vocabulaire plus qu'inapproprié, de rappeler qu'"au moment des faits [elle était] un homme", de la mégenrer de manière répétée, et de sans cesse la ramener au fait qu'elle ne serait pas une vraie femme. En effet, alors qu'un témoin raconte qu'il a vu une femme par terre, le président de la séance reformule en ajoutant : "vous pensiez que c'était une femme". Le témoin répète : "j'ai vu une femme par terre."

Où figure la prise en compte de toute cette violence dans son jugement ?

D'ailleurs, où figure la prise en compte de toute la violence qu'elle a subi au cours de sa vie ? Quelle prise en compte des violences extrêmes subies par les femmes comme Jennifer, Kessy, Valérie tout au long de leur vie ? Quelle prise en compte des violences extrêmes subies par les femmes trans travailleuses du sexe ?

Il n'était pas question de parler du viol ce jour là, pourtant, si Jennifer avait été écoutée, soutenue et protégée, en serions-nous là ?

Elle a donc été condamnée à 5 ans dont 3 fermes. Nous en appelons à votre solidarité. Racontons son histoire. Relayons ce texte.

Écrivons-lui. Envoyons-lui de l'argent.

Contact : solidaritejennifer@riseup.net

Cagnotte : <https://www.paypal.com/pools/c/8tsUqYi4c2>

III : Matérialité des violences carcérales LGBTQI+phobes

Extrait de : Femmes en prison : Qu'advient-il de nous ? (Assata Shakur) (1978) :

Ici le mot lesbienne est rarement, voire jamais, prononcé. La plupart des relations homosexuelles, si ce n'est toutes, impliquent de jouer un rôle. La majorité des relations sont asexuelles ou semi-sexuelles. L'absence d'activité sexuelle ne s'explique qu'en partie par la prohibition de la sexualité qui règne en prison. Fondamentalement, les femmes ne sont pas en quête de sexe. Elles recherchent de l'amour, des attentions et de la camaraderie. Et ce afin de soulager le sentiment écrasant d'isolement et de solitude qui envahit chacune d'entre nous.

Les femmes qui sont « agressives » ou qui jouent des rôles masculins sont appelées « butches », « bulldaggers » ou encore « stud broads ». Elles sont très demandées car elles sont toujours minoritaires. Les femmes qui sont « passives » ou jouent des rôles féminins sont appelés « fems ». Les relations entre « butches » et « fems » sont souvent des relations de domination, reproduisant les aspects les plus sexistes et oppressifs d'une société sexiste. Il est courant d'entendre des « butches » menacer des « fems » de violence physique, et il n'est pas rare qu'elles mettent ces menaces à exécution contre « leurs femmes ». Certaines « butches » se considèrent comme des maquereaux et recherchent les femmes qui ont les plus gros mandats pour cantiner, le plus de produits de contrebande ou les meilleures connexions à l'extérieur. Elles estiment qu'elles sont au-dessus des femmes ordinaires et qu'à ce titre elles doivent être « respectées ». Elles ordonnent aux « fems » ce qu'elles doivent faire et nombreuses sont celles qui insistent pour que celles-ci lavent, repassent, cousent et nettoient leur cellule à leur place. Entre elles, les « butches » s'appellent « mec ». D'une « butch » appréciée, ses pairs diront : il est « un des gars ».

Une fois en prison, les changements de rôle sont monnaie courante. Bien des femmes qui sont strictement hétérosexuelles à l'extérieur deviennent des « butches » à l'intérieur. Les « fems » fabriquent souvent des « butches » en persuadant une codétenue qu'elle ferait une « belle butch ». Près de 80 % de la population de la prison est engagée dans une forme ou une autre de relation

homosexuelle. Presque toutes suivent des modèles négatifs et stéréotypés de rôles masculins/féminins.

La Vie d'un homosexuel en prison (29.02.2016, aux USA):

« Hey la traînée ! », m'a-t-il hurlé, avant d'éclater de rire avec son ami.
« Ben quoi ? Tu le sais, que t'es une grosse traînée ! » Je me suis tourné pour faire face aux deux matons qui me pointaient du doigt. Je leur ai souri et adressé un signe de la main, avant de me diriger vers le réfectoire. Au département correctionnel de l'État du Michigan, je compose avec ce type de comportements en permanence. Je dois avouer que je m'attendais à essayer des remarques de la part des prisonniers, mais le harcèlement des gardiens est mille fois pire.

Par le passé, il m'est arrivé de m'énerver – mais c'est précisément ce qu'ils recherchent. Mes potentiels accès de colère ne feraient qu'amenuiser mes chances d'obtenir une liberté conditionnelle. Il y a quelque temps, alors que j'étais enfermé dans un institut correctionnel de haute sécurité, un jeune membre de gang a emménagé avec moi. Quand il est entré dans ma cellule, il m'a rapporté ce que les gardiens lui avaient dit « Ton colocataire est un freak ! Il est prêt à tout ! », avant d'exploser de rire devant les autres détenus. Il a ensuite ajouté « Je n'emménagerai pas avec un pédé. Tu vas devoir leur demander de te trouver une autre cellule, sinon je te tabasse. »

Dès que je suis sorti de ma cellule, j'ai raconté à un maton ce que mon compagnon de cellule m'avait dit – sans préciser qu'il m'avait menacé pour autant ; je n'avais pas envie d'être taxé de balance. (Dans cet institut, les informateurs se font fréquemment couper le visage avec une lame de rasoir, de manière à ce que tous les autres détenus sachent qu'ils ne sont pas dignes de confiance). Le gardien m'a ordonné de retourner immédiatement dans ma cellule. Après avoir pesé le pour et le contre, j'ai refusé d'obtempérer. On m'a donné un ticket de mauvaise conduite* et j'ai été envoyé en cellule d'isolement. J'ai passé huit jours là-bas, dans l'attente d'une audition administrative. Comme je n'avais pas précisé aux gardiens que je faisais l'objet de menaces, j'ai été déclaré coupable et ai

passé dix jours de plus en isolement.

Ce traitement est assez commun pour les homosexuels en prison. Il est très fréquent que l'on se fasse dégager de nos propres cellules et que l'on reçoive des sanctions. En gros, toute personne plus grande, plus forte ou plus influente que vous peut vous dégager sans ménagement – et ce sans la moindre répercussion.

Quand nous rencontrons des problèmes avec les employés de la prison, nous avons pour instruction de déposer une plainte. J'ai déposé un nombre considérable de plaintes pour toutes les fois où des gardiens m'ont traité de « pédé » ou autre terme péjoratif, mais le résultat est toujours le même : l'administration déclare que le gardien en question nie fermement mes accusations. La parole des gardiens passera toujours avant la mienne – alors que j'étais en entretien suite à un dépôt de plainte, un manager a posé une question rhétorique : « Puisque vous portez un uniforme de détenu, pourquoi devrais-je vous croire ? »

Un autre gardien m'a déclaré que cela ne servait à rien de déposer une plainte contre lui, parce qu'il était « gardien bien avant que [je] ne sois en âge de me prendre des bites dans le cul. » Je sais pertinemment que je ne pourrais jamais gagner contre eux. Mais j'ai fait la paix avec ça. Un jour, je serai libre et je pourrais vivre mes rêves. Pendant ce temps-là, les gardiens seront toujours en train d'occuper un poste qui leur déplaît, dans un endroit empli de haine. Ce monde est le leur – pas le mien.

Je ne fais que passer.

Sexualité et lesbophobie en prison

Extrait d'un podcast d'1h30 sur l'anticarcéralisme et le féminisme. Il s'agit d'un extrait où Marina, l'une des deux ex taulardes, explique les conditions dans lesquelles peuvent se dérouler une relation lesbienne dans le cadre de la prison.

Le contrôle de nos corps passe aussi par le contrôle de la sexualité en prison [...] On punit fortement tout geste au nom de l'attentat à la pudeur, tout y rendre là dedans. Tu n'as pas le droit d'avoir de sexe en prison, si c'est avec une personne de l'extérieur et que tu te fais attraper ou te câline un peu trop de l'avis de la surveillante tu risques de te faire bloquer ton permis de visite pendant quelques mois ou quelques semaines et en plus tu risques de prendre une peine, un avertissement, une punition.

Après quand t'as une copine à l'intérieur, y'a pas de place pour que tu puisses être avec ta copine tranquille avec un espace d'intimité. Beaucoup de filles, ce qu'elles faisaient c'était de cacher leur relation et de demander comme des potes de partager une cellule. Mais nous on avait pas ce droit là à cause de notre statut de DPS, l'une des contraintes c'était d'être seule en cellule.

Même dans le cas où l'autre prisonnière a besoin de réconfort parce qu'il y a eu un décès dans sa famille, ou un gros problème, ou même si elle a besoin d'aide médicale, des trucs très concrets, on avait pas le droit d'être dans la même cellule. [...] Quand l'administration pénitentiaire pigeait que tu étais en relation avec une autre fille ça allait jusqu'à l'interdiction de se rencontrer sous les douches.

Lien du podcast : <https://archive.org/details/entretien-m-et-m>

PAS DE PRISONNIERES OUBLIEES

Par Kevin Weaver :

LE SYSTÈME DE SANTÉ EST LA CLEF :

Silencieusement, en ce moment, beaucoup de combats ont lieu tout autour du monde concernant les droits des prisonnierEs trans : où devrait-illes être enfermées, quels sont leurs besoins physiques ou psychologiques, quelle protection leur doit le système, etc. D'une manière non remarquable, beaucoup de ces combats se passent dans des pays avec des systèmes de santé socialistes comme l'Australie, la Grande Bretagne et le Canada. Peut-être que c'est à cause du seul facteur que les prisonnierEs queers dans ces pays n'ont aucun droit du tout. Cependant, ce sont les services médicaux qui restent une des priorités pour les prisonnierEs transgenres. Souvent, si ce n'est toujours, les prisonnierEs transgenres qui ont pris des traitements hormonaux dans la rue en sont arbitrairement privéEs dès qu'illes entrent dans le système carcéral. Pour unE prisonnierE transgenre, cela peut signifier une détérioration des changements corporels qui ont été fait, ce qui affecte sa santé physique et mentale. Des directeurs de prison "efficaces" cherchent à satisfaire les prisonnierEs à travers différents stimulants comme les visites conjugales, l'accès aux radios, et le droit de porter des habits civils pendant la nuit et les week-ends, espérant ainsi éviter les émeutes dans la prison et les suicides. Un gardien ou unE fonctionnaire médical "compétent" verrait que les prisonnierEs transgenres recevant des services médicaux et de santé mentale appropriés (par exemple : l'accès aux hormones, un relâchement du code vestimentaire, des opportunités de transfert vers une prison spécifiquement genrée de leur choix) pourraient prévenir des situations où illes pourraient se rebeller. Étant donné que la communauté transgenre en prison représente toujours un petit pourcentage de la population carcérale, l'émeute comme moyen de s'exprimer n'est pas une option, donc beaucoup de prisonnierEs transgenres s'ôtent la vie à force de frustration et de fatigue. Cependant, bien que lae prisonnierE soit transgenre, chaque suicide de prisonnierE affecte le moral de la population carcérale dans son ensemble. Malheureusement, la plupart des directeurs de prison échouent toujours à en venir aux prises avec cette situation. Les transgenres représentent aussi un bon pourcentage de prisonnierEs vivant avec le VIH/SIDA. La préoccupation vis à vis de la santé des prisonnierEs séropositifVEs varie d'État à État, mais tous les États

partagent le manque d'un système de santé carcéral adéquat. Souvent, dans les prisons avec des unités VIH, celles-ci sont dirigées par des médecins et des infirmierEs qui ne sont pas des spécialistes du VIH et n'ont pas de connaissances du dosage ou des effets des médicaments. Beaucoup d'entre eux ont été réprimandé dans le monde extérieur et sont en liberté surveillée pour des raisons comme le harcèlement sexuel ou la négligence médicale. Le staff médical dans ces prisons joue souvent le double rôle de gardien de prison et de fournisseur de services médicaux. Cette dualité mène souvent à des négligences médicales si sévères qu'on a vu des prisonnierEs dans diverses institutions tomber comme des mouches à cause du manque d'attention médicale. CertainEs sont mortEs à cause d'accès qui auraient pu être évités si lae prisonnierE avait seulement eu accès à du savon et de l'eau. CertainEs, comme Jennifer Sutton à la Prison d'Etat de Californie - Corcoran, sont mortEs à cause de la rupture d'un rein qui aurait pu être évitée, même après que des activistes aient alerté le staff de la prison du nombre important de prisonnierEs avec des estomacs distendus. Les prisonnierEs transgenres vivant avec le VIH font face à une double stigmatisation : évitéEs par les prisonnierEs et le staff à cause de leur statut VIH, moquéEs et dénigréEs à cause de leur identification de genre. Les médecins mentent ou sont ignorants quand ils répondent à des prisonnierEs séropositifVEs transgenres qui leur demandent un traitement hormonal que les séropositifVEs ne peuvent pas prendre d'hormones. CertainEs révèlent juste la vraie raison et disent "elles sont trop chères, vous n'en avez pas besoin". Médecins et infirmiers, comme le reste du staff de la prison, ont quelquefois été au centre de cas d'abus sexuel. Une femme transsexuelle opérée enfermée à l'Etablissement pour Femmes de Californie Centrale à essayer de se suicider à cause du grave harcèlement qu'elle subissait de la part des matons. Sur son lit d'observation, son psychiatre lui a demandé de se déshabiller pour pouvoir juger d'elle. La logique de la prison est "prenons ces médecins qui ont été réprimandé dans le monde extérieur pour agression sexuelle et embauchons les en prison pour qu'au moins personne ne puisse dénoncer l'agression quand cela arrive. Et si cela arrive, nous prétendrons juste que rien n'est arrivé parce que hé, le prix est correct !"